



Nancy le 13/12/22

LES PAUVRETÉS, ACTE II

Proposition d'organisation de la préparation de la deuxième journée du colloque « Les pauvretés, d'hier, d'aujourd'hui et demain ? » Contexte et format du comité de pilotage

Rappel

Les associations CNAHES Grand Est et AREHSS Lorraine Champagne Ardennes se mobilisent pour apporter leur contribution à la question des pauvretés en France en ce début du XXI^e siècle. Dans ce cadre, elles organisent un projet qui veut s'inscrire dans la durée autour du thème « *Les pauvretés, d'hier, d'aujourd'hui et demain ?* » avec pour ambition de rassembler les acteurs associatifs, universitaires, publics, privés, religieux, laïcs qui peuvent apporter, par leur compétence, leur expertise, leur témoignage, leur action, des éléments de réponse à cette problématique.

Une première journée sous forme de colloque a eu lieu le 12 janvier 2022, avec l'appui du Conseil départemental de Meurthe et Moselle en salle des délibérations du Centre Administratif Départemental et en visio conférence, compte tenu des restrictions sanitaires de l'époque. Cette journée avait pour objectif d'aborder la question des pauvretés sous les trois moments du passé, du présent et de l'avenir, à travers plusieurs contributions et un éclairage tant national qu'international, mixant approches historiques, sociologiques, témoignages, prospective.

Contexte

Le 13 septembre 2018, le gouvernement présentait la **stratégie nationale de prévention et d'action contre la pauvreté**. Cette stratégie « *s'inscrit dans l'action du Gouvernement pour construire un État providence du XXI^e siècle¹* ». L'objectif majeur est de « *lutter contre les inégalités de destin et pour une égalité des chances réelle* » pour que la pauvreté ne se transmette plus en héritage.

Les idées sont nobles et généreuses dans un contexte sanitaire, social, économique et géopolitique où les perspectives de pauvreté et de précarité touchent aussi des personnes qui pensaient jusque-là en être à l'abri.

Le **plan national** existe, des mesures sont planifiées, mises en œuvre totalement ou partiellement, des avancées sont observées, des évaluations faites, malheureusement encore imparfaites.

¹ Gouvernement, Stratégie contre la pauvreté, en ligne sur www.gouvernement.fr/action/strategie-contre-la-pauvrete, consulté le 6 décembre 2022. Le plan comprenait 35 mesures à sa publication.

De fait, si la grande majorité des mesures ont été lancées, voire pour certaines amplifiées en raison de la crise sanitaire, le comité d'évaluation mis en place estime qu'il est difficile d'avoir une vision globale et suffisamment documentée de la mise en œuvre de la stratégie, ni de sa déclinaison au niveau territorial. Il faut sans doute attendre le prochain rapport d'évaluation pour disposer d'une évaluation plus précise.

Par ailleurs, un **rapport d'étape national** a été publié en octobre 2021 par la Délégation interministérielle à la prévention et à la lutte contre la pauvreté².

Dans notre région, le Bas-Rhin et la Meurthe et Moselle font partie des « *Dix territoires démonstrateurs* » de la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté pour « *expérimenter les orientations*³ ». En Meurthe et Moselle, par exemple, les mesures sont ciblées en direction de trois types de publics particulièrement exposés : les jeunes de l'aide sociale à l'enfance (ASE), les bénéficiaires du RSA, et pour tous les habitants, un dispositif d'accueil social inconditionnel. Enfin, une cartographie et un catalogue thématiques à l'échelle nationale de tous les projets ayant été financés sur des crédits d'initiative libre des métropoles, des conseils départementaux, des conseils régionaux ou par les enveloppes régionales de la stratégie pauvreté pilotées par les préfets entre 2019 et 2020 permet de repérer l'état d'avancement des 165 projets (à ce jour) mis en œuvre dans la région Grand Est⁴.

Les associations de lutte contre la pauvreté sont également mobilisées dans leur rôle incontournable de soutien aux millions de foyers en difficulté. Dans ce cadre, 33 projets associatifs d'ampleur nationale et 576 projets territoriaux ont été soutenus par les Pouvoirs Publics⁵.

La conjoncture actuelle, marquée par la crise sanitaire encore présente dans le monde, les conséquences dramatiques de la guerre russo-ukrainienne qui dépassent le cadre d'un conflit régional, en particulier au plan économique, et la crise climatique à nos portes, n'invite pas à l'optimisme.

Le risque est réel de voir les inégalités et les pauvretés s'accroître dans les mois et années qui viennent, d'autant que les politiques de soutien économique et social pour répondre aux urgences du moment (le « quoi qu'il en coûte ») tant pour les personnes que pour les entreprises, si elles ont été conjoncturellement appréciées, ont peu de chance de se maintenir au même niveau. En 2019, le taux de pauvreté (au sens monétaire) dans le Grand Est est de 14,7 % c'est-à-dire proche de la moyenne nationale⁶. En 2019, en France métropolitaine, 9,2 millions de personnes vivent sous le seuil de pauvreté monétaire. En 2020, le taux de pauvreté serait stable. Selon l'INSEE, sans les mesures mises en place pour lutter contre les effets de la crise sanitaire, le taux de pauvreté monétaire augmenterait⁷, sans que l'on sache réellement établir les liens entre les causes et les effets de ces mesures.

² En ligne sur www.solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/bilan_national_-_3_ans_pauvrete-_oct21-v5_1110.pdf consulté le 7 décembre 2022.

³ En ligne sur www.departements.fr/meurthe-moselle-lun-10-territoires-demonstrateur-de-strategie-nationale-de-lutte-contre-pauvrete, consulté le 6 décembre 2022.

⁴ Voir la cartographie en ligne sur <https://cartographie-projets.lutte-pauvrete.gouv.fr/> consulté le 7 décembre 2022.

⁵ Voir le dossier de presse en ligne sur https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/dp_aap_associations_vf_20210413.pdf, consulté le 7 décembre 2022.

⁶ Il va de 13% dans le Haut Rhin à 18,6% dans les Ardennes. Voir en ligne https://www.insee.fr/fr/statistiques/4481430#figure2_radio2 consulté le 7 décembre 2022.

⁷ www.insee.fr/fr/statistiques/5762455#titre-bloc-7, consulté le 7 décembre 2022.

Des voix s'élèvent de plus en plus pour dire que le système économique-politique actuel de financement en « bon gestionnaire » du risque social n'est plus efficace et ne constitue pas un réel moyen de lutte contre les causes profondes de la pauvreté.

Avec le vieillissement de la population et la nécessité de prendre en compte de nouveaux risques liés à la dépendance, aux pandémies, ou d'autres, encore inconnus aujourd'hui, « l'État providence » qui s'est développé tout au long du XX^e siècle risque de ne plus pouvoir répondre, sous sa forme actuelle, aux besoins de protection de la part la plus pauvre de la population.

Proposition de mise en place d'un comité de pilotage

Une **deuxième journée du colloque** « Les pauvretés d'hier, d'aujourd'hui, et demain ? » est prévue d'ici la fin de l'année 2023.

A la différence de la première journée de type universitaire, indispensable pour poser le problème dans le temps long de l'histoire, cette deuxième journée se veut plus pragmatique, plus engagée dans la recherche des solutions. Placée sous le signe de l'innovation sociale, elle a pour ambition d'aider à apporter des réponses concrètes à la question de savoir si « d'autres chemins sont possibles » pour lutter contre les pauvretés.

L'enjeu consiste à nourrir le débat sur les pauvretés auprès des acteurs (organismes publics, privés et associatifs, citoyens...) en charge à un titre ou un autre de la lutte contre les pauvretés. Il s'agit :

- de susciter la participation de celles et ceux confronté(e)s, directement ou indirectement aux problèmes posés par les situations de dénuement aussi bien matériel que psychologique, leur donner la parole plutôt que parler à leur place.
- de ne pas en rester aux généralités ou aux ratios illustrant la question et le niveau de pauvreté, mais plutôt de (re)mettre l'humain au centre du débat : les personnes en situation de pauvreté, les précaires, les exclus, mais aussi celles et ceux qui apportent leur soutien, proposent des alternatives, imaginent de nouvelles formes de soutien et d'accompagnement.
- également de poser à nouveau la question de l'intervention publique et de son articulation avec le monde associatif et les organisations « en charge », de sortir des schémas traditionnels du « gouvernement de la pauvreté » qui prévaut depuis de nombreuses années pour revenir à une approche plus humaniste, plus fraternelle, de la société.

A travers l'expérience, le témoignage, le récit, la mise en scène, cette deuxième journée se conçoit comme un moment d'interpellation de la société civile, des décideurs économiques et politiques pour, au-delà de la nécessaire prise de conscience, contribuer à tous les niveaux à de nouvelles formes d'actions contre les vulnérabilités qu'elles soient d'ordre économique, sanitaire, social et culturel.

Pour ce faire, il est proposé de mettre en place un **comité de pilotage restreint**, en charge de préciser les attendus de cette deuxième journée, de définir les contenus et les modalités d'organisation. Ce comité de pilotage (entre dix et quinze participants) regroupe les différentes composantes en charge à un titre ou à un autre des questions de pauvreté (État, collectivités territoriales, associations organismes publics ou privés). Ce travail de préfiguration doit permettre de valider la pertinence du projet d'organisation de la deuxième journée du colloque, le cas échéant de le réorienter, et de mettre en place un plan d'action et un jalonnement pour l'organisation de la journée.